

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: 12

Artikel: Observations générales sur la guerre de 1866 [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;
Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie.

N° 12. Lausanne, le 18 Juin 1868. XIII^e Année.

SOMMAIRE. — Observations générales sur la guerre de 1866. (*Fin.*)
— Actes officiels.

SUPPLÉMENT. — **REVUE DES ARMES SPÉCIALES.** — Connaissance
et entretien des fusils se chargeant par la culasse. (*Suite.*) —
Le fusil Chassepot. — Actes officiels.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LA GUERRE DE 1866. (1)

(*Fin.*)

La question des nouvelles armes, liée à celle de l'augmentation démesurée des effectifs, soulève maints autres problèmes plus vastes et plus complexes encore, que nous n'aurons certes pas la prétention de trancher en un fragment de chapitre. Nous nous bornerons à une simple orientation.

Napoléon a dit qu'il faut changer de tactique tous les 10 ans pour garder sa supériorité. Il n'y a plus besoin, de nos jours, de prêcher cette recommandation; les nouvelles inventions amènent forcément ces changements, sinon dans les principes fondamentaux, au moins dans quelques formations plus ou moins en honneur. Pour l'heure, l'augmentation de l'effet des feux nous ramène en partie à Guibert; à l'ordre mince, compliqué de petits paquets; aux longues lignes, mais à intervalles; aux vastes chaînes en débandade et aux colonnes de compagnies ou de deux compagnies. Quand quelques généraux, luttant à armes égales, se seront perdus dans l'éparpillement et le désordre qui en sortiront, on reviendra probablement aux colonnes plus fortes, qui feront tuer peut-être plus de monde, mais qui seront toujours le meilleur moyen de ne pas trop sacrifier au hasard et d'avoir ses hommes en main. Il faudra bien se résoudre une fois à cette triste perspective que des

(1) Extrait du II^e volume de l'ouvrage du colonel Lecomte, qui vient de paraître chez TANERA, à Paris, et CHANTRENS et PACHE, à Lausanne.

armes plus meurtrières puissent donner des actions plus meurtrières aussi.

Continuera-t-on en outre à progresser sur la même voie ? Créera-t-on de nouveaux engins plus dévastateurs encore, accroissant indéfiniment la puissance des feux ? balles explosibles, asphyxiantes, à mitraille ?...

Ou bien le génie de l'invention quittera-t-il le projectile pour passer du côté de la plaque ? — Trouvera-t-on quelque substance légère et résistante pour ressusciter les avantages de l'ancienne armure ? ou s'adressera-t-on au défilement naturel et artificiel du terrain pour couvrir non-seulement des individus ou des groupes, mais des masses ? Nous ne savons. Tout un vaste champ s'ouvre aux esprits scrutateurs et amis du progrès, pour lequel l'expérience de la guerre de 1866, tout en offrant quelques filons, ne dit pas grand'chose, puisqu'il n'y eut pas lutte à armes égales, et celle de la guerre d'Amérique pas beaucoup plus, car les troupes n'y étaient pas suffisamment rompues au métier.

En attendant les données d'expériences nouvelles, nous croyons qu'il y a dans les notions actuelles de la tactique tout ce qu'il faut pour satisfaire aux principales exigences : car il s'agit d'améliorer l'instruction des troupes et de fortifier leurs vertus militaires, plutôt que d'en changer.

Devant les effets plus destructeurs des armes et le temps plus court des bonnes occasions, il faudra à la fois plus de solidité et plus de rapidité, plus de cohésion et plus d'aisance individuelle, plus d'entrain et plus de prudence, plus d'intelligence et plus de caractère de la part des hommes ; il faut en un mot que le matériel perfectionné soit employé par un personnel perfectionné ; et, sous ce rapport, les vrais besoins de l'avenir nous paraissent mal appréciés généralement ; ils plaideraient plutôt en faveur de corps restreints de parfaite élite que de cohues de demi-soldats. Qu'on s'accorde ceux-ci pour l'effet moral, ou pour les services secondaires, nous l'admettons volontiers. Mais qu'on se garde, avec les armes nouvelles, de les mettre en présence de vrais soldats.

Nous ne parlons pas sans doute des armées appelées seulement à défendre leurs propres foyers ; fanatisées par le patriotisme, ces troupes miliciennes peuvent en tout temps accomplir des prodiges, comme les Suisses le montrèrent en 1798, les Espagnols en 1810, les Tyroliens en 1809. Pour elles un peu plus ou un peu moins de martyrs ne pèse pas dans la balance.

Si de ce sujet d'organisation générale et d'infanterie, nous passons aux autres armes, nous prendrons la liberté d'émettre brièvement une opinion sur la *cavalerie*, diamétralement opposée à celle de maints tacticiens qui annoncent déjà sa décadence prochaine et complète. — Nous croyons au contraire que cette arme, qui

offre beaucoup plus de ressources qu'on ne le croit communément, est la véritable arme de l'avenir, la seule qui, par sa plus grande rapidité et convenablement armée de feux gros et petits, pourra s'accorder le mieux les profits de la manœuvre, même devant une troupe exercée. A cet égard l'Amérique a tracé un chemin qu'il n'y a qu'à suivre. Au début de leur guerre de sécession les Américains croyaient aussi que cette arme coûteuse était un luxe dont ils pouvaient se passer ; après quatre ans d'expérience, ils possédaient les plus gros corps de cavalerie qui aient jamais été réunis, et ils sont arrivés à avoir des généraux de cette arme, les plus jeunes de l'armée, il est vrai, qui, à notre humble avis, seraient dignes d'être sérieusement étudiés par nos cavaliers européens.

En ce qui concerne l'*artillerie*, nous voulons essayer de motiver l'opinion que nous avons précédemment émise en faveur du maintien d'une certaine proportion de pièces lisses de campagne, opinion qui nous a valu de la part de quelques artilleurs le reproche de n'être pas à la hauteur du siècle. Que nous ne soyons pas toujours à leur hauteur, c'est possible ; ils ne trouveront bientôt plus de cîmes assez élevées pour y percher leurs engins de longue portée et s'accorder des lignes de tir convenables.

Quant à la question de fond, et en admettant que la meilleure pièce de campagne lisse soit le canon-obusier de 12 léger, et à rigueur le 12 lisse ordinaire, nous dirons que la meilleure artillerie de campagne se composera d'une moitié de telles pièces. et, pour le reste, moitié de petit rayé et moitié de gros rayé. Dans aucun cas nous n'abaisserions le minimum de 12 lisse au-dessous du tiers de l'effectif total.

En effet l'avantage de celui-ci est d'avoir une vitesse initiale plus grande et une trajectoire plus tendue que le rayé pour les distances ordinaires de combat décisif ; un meilleur ricochet, une plus forte mitraille, une charge plus rapide, un maniement moins délicat de munition et de pièce. Ce dernier avantage surtout est marquant, comparativement aux bouches à feu se chargeant par la culasse, au système prussien, même avec le perfectionnement de fermeture Broadwell ; celui de la rapidité de la charge ne l'est pas moins comparativement au système du projectile à ailette. Le 12 lisse a une justesse très convenable à 800 pas et porte bien la mitraille à 400 pas. Or ce sont là les premières qualités de la pièce de campagne, ou de bataille, comme disent plus justement les Italiens, ou de mêlée, comme on pourrait dire plus proprement encore, c'est-à-dire de la pièce destinée à agir sur des masses et conjointement avec les autres armes. Ce sont celles-là qui donnent les coups importants et qui gagnent les batailles.

Les autres pièces, les rayées spécialement, ont un autre rôle.

Elles sont supérieures au lisse sous deux rapports principaux, la portée efficace et la précision. Pour tout le reste elles lui sont inférieures, sauf, en quelques pays, sous le rapport de la légèreté du matériel, à poids égal de projectile. Mais comme ce n'est pas en tirant à la cible que l'artillerie, pas plus que l'infanterie, dans la plupart des cas en campagne, obtiendra des résultats utiles, ni à des distances si grandes qu'elle doive isoler son effet de celui des autres troupes, cette propriété doit être envisagée comme un accessoire, ou comme une ressource pour les cas spéciaux, souvent précieuse sans doute, mais non comme une qualité principale devant primer toutes les autres. D'ailleurs ce haut degré de justesse et de portée a rarement l'occasion d'être utilement appliqué, vu les difficultés que lui opposent les accidents du terrain, l'inconnu des distances, la mobilité des objectifs, le moindre trouble de l'air, l'impossibilité de contrôler et de rectifier promptement le tir. Le rayé reste donc, à l'égard du lisse, avec plusieurs causes réelles d'infériorité quant à l'action en masse, et avec quelques avantages d'action de détail ou spéciale, qui sont problématiques.

D'où vient donc, malgré cela, que le rayé soit partout en si grand honneur ?

De plusieurs causes, tenant les unes à d'étranges confusions, les autres à de favorables accidents, d'autres à des engouements de mode et à une fausse opinion publique qui, une fois formée, demande des soins d'effet moral. Par diverses circonstances il s'est accrédité dans la plupart des armées que le rayé était supérieur au lisse, pour l'artillerie comme pour l'infanterie, en campagne comme au polygone; et cela seul a suffi pour qu'on ait dû en doter tous les corps et toutes les armées, afin que les uns ne soient pas censés déçus et inférieurs à d'autres.

La réputation du rayé a été fondée par des pièces *de position*, ou au moins fonctionnant comme telles; et dans ce cas cette réputation est justement méritée. Puis on a confondu et embrouillé à plaisir le service de l'artillerie de position avec celui de l'artillerie de campagne, quoiqu'ils soient, dans la plupart des cas principaux, aussi différents que le jour l'est de la nuit. Dans le service de position la portée et la précision sont des qualités de premier ordre, et l'on peut connaître ou se procurer facilement tout ce qui contribue à les assurer, tandis que c'est le contraire pour les pièces de bataille.

Les premières pièces rayées de campagne apparurent en 1859 en Italie. L'armée française avait du 4 rayé à ailette, fraîchement surgi de mystérieux magasins. On fit grand bruit de cette nouveauté. Pour quelques obus tombés accidentellement dans leur seconde ligne en arrière de Cavriana, les Autrichiens battus s'empressèrent de prétendre qu'ils ne devaient qu'à cela leur

échec. Cette assertion, malgré son évidente fausseté, flatta l'amour-propre d'éminents artilleurs français plus préoccupés du tir de brèche que de celui de campagne, et stimula outre mesure leur zèle. Les goûts particuliers de l'empereur Napoléon III, technicien distingué, pour tout ce qui se rattache aux armes savantes, la singularité de ces glorieux *joujoux*, un peu de courtoisie sans doute, firent aisément le reste.

Mais l'empereur a fait publier en même temps un beau et sûr récit de la campagne de 1859. Or de celui-ci, comme des rapports de l'artillerie, il serait difficile de déduire que la justesse et la portée supérieures des célèbres petits canons aient été pour un iota dans les succès décisifs de cette guerre, de ses deux grandes journées de Magenta et de Solferino en particulier.

Dans ces mémorables batailles l'artillerie se distingua certainement ; mais ce fut surtout par son ardeur à ne pas rester en arrière de l'infanterie et à canonner l'ennemi à 300 pas et moins encore. Or point n'était besoin pour cela de sa portée et de sa précision si étendues. On peut affirmer que les meilleurs services qu'elle rendit le furent par sa mobilité et par le fantastique de sa subite apparition.

Néanmoins toute l'artillerie lisse de campagne fut sacrifiée, en France, à l'engin à la mode, vanté à la cour de Vienne autant qu'à celle des Tuileries. Et quand une armée comme l'armée française, et gouvernée par un Napoléon, met au jour une arme nouvelle, qui voudrait ne pas posséder aussi ladite nouveauté, fût-elle même une arbalète du 15^e siècle ? Ainsi toute l'Europe est entrée à plein collier dans cette vaste mystification, qui ne serait que plaisante si elle n'était si coûteuse.

Les seuls Américains, au début comme à la fin de leur dernière guerre, et quoique possédant le meilleur canon rayé de campagne, le Parrott, à charge par la bouche et coulante, ont maintenu jusqu'ici la moitié de lisse dans leur artillerie de campagne. Mais nous ne répondrions pas qu'eux aussi ne cédassent bientôt à l'engouement général de l'Europe.

La guerre de 1866 n'a pas pu directement fournir des preuves concluantes sur ce point, à notre connaissance au moins, sauf qu'elle a déjà condamné le tir rayé qui était censé le plus foudroyant contre les masses, celui du schrapnell. De part et d'autre on a dû reconnaître que ce projectile, admirable sur la place de tir, ne donnait jamais ses résultats attendus, dans les conditions ordinaires des actions de campagne, c'est-à-dire quand on doit préalablement chercher la distance exacte du but, pour graduer soit la hausse, soit la fusée. Aussi les Prussiens ont déjà retranché les schrapnells de leurs coffres de corps d'armée, pour les remplacer par autant d'obus à percussion. De ce retour vers une saine tac-

tique au maintien de lisse léger, il n'y avait qu'un pas. Malheureusement la pratique ne fit pas faire ce dernier complément de la démonstration.

Il y eut bien du rayé et du lisse en présence ; mais les artilleurs de ce dernier, les Prussiens surtout, manquaient de confiance dans leur matériel, et ils n'osèrent s'en servir convenablement. A Königgrätz, l'affaire principale, l'occasion de l'employer n'était d'ailleurs pas convenable, puisque les Autrichiens s'y trouvaient *en position* ; par cette raison-là le rayé avait son prix *spécial* pour les Prussiens comme pour les Autrichiens, pour ceux-ci surtout ; de-là sans doute on conclura *au général* que le rayé est en supériorité constante⁽¹⁾.

La bataille même de Königgrätz indique une des fâcheuses tendances qui résultent, non-seulement en Autriche, mais presque partout, de l'abus des pièces rayées de campagne. C'est de ruiner les vrais principes de la tactique, et de transformer peu à peu toutes les affaires de campagne en batailles et combats de position. Les batteries commencent par se placer et par tirer ; puis, pour ne pas masquer leurs feux et pour ne pas rompre la cohésion, les autres troupes ne font que servir de soutien en grand aux batteries. Ainsi se passa toute la matinée du 3 juillet sur le front, tandis que sur le soir l'infanterie prussienne masqua le feu de ses pièces amenées à Chlum ; ainsi se passèrent en bonne partie les combats de Münchengrätz, de Gitschin, de Skalitz, de Königinhof, de Kissingen, de Gerchsheim, de Würzburg. Ainsi se passent maintes manœuvres de campagne dans divers camps d'exercice en Europe.

Dans ce cas sans doute le lisse n'a plus que peu de valeur. Mais est-ce bien là l'emploi le plus rationnel de troupes de campagne, y compris celles de l'artillerie ? Les opérations de la guerre vont-elles se réduire exclusivement à des duels de bouches à feu, pour la plus grande gloire des fins pointeurs, ou pour le plus grand plaisir des amateurs de bruit et de fumée ? Assurément non ; et, sans nier l'effet moral de certaines canonnades, nous ne saurions admettre qu'on soit plus tenu à l'avenir que par le passé de répondre à tout coup de canon par un autre. Cela, on nous le concédera volontiers en théorie, nous le savons ; mais on tend à l'oublier de plus en plus en pratique, afin d'employer le rayé dans ses meilleures conditions de précision et de portée. D'une ressource qu'on a à disposition pour des cas spéciaux, on déduit en quelque sorte l'obligation de ne manquer aucun prétexte de la mettre en évidence, et de cette façon l'on nuit à l'emploi des autres troupes pour des efforts combinés.

(1) A Königgrätz il y eut 672 canons rayés autrichiens engagés contre 792 canons prussiens, dont 306 lisses.

Cette fausse doctrine a déjà porté de tels ravages dans les esprits qu'on entend maints artilleurs et même des officiers d'état-major condamner le lisse par la raison « qu'il ne peut plus se mesurer avec le rayé. »

Mais qui donc a dit que les artilleurs soient obligés de se *mesurer* contre une artillerie supérieure? Toutes les règles de la tactique, tous les enseignements des maîtres leur commandent au contraire de se mesurer avec les masses, avec les lignes de l'ennemi, et non avec ses canons.

Dans son cours de tactique le général Dufour s'exprime comme suit à cet égard : « L'artillerie se dispose par fortes batteries, pour « faire en quelques endroits de la *ligne* opposée de larges brèches, « dans lesquelles la cavalerie puisse se précipiter. Sans faire peut- « être plus de mal réel de cette manière que si elle était éparsé « sur tout le front, son effet moral est bien plus considérable ; le « soldat est frappé de terreur quand il voit la mort se multiplier « sur un espace limité et balayer des *bataillons* entiers ; il s'ébranle, « il recule ; si la cavalerie se présente en ce moment, il est hors « d'état de lui résister. Ce n'est point à dire pourtant que toute « l'artillerie doive être accumulée au même endroit ; cela serait « trop embarrassant et souvent inexécutable ; il faut seulement « éviter la dissémination. Il est plus facile de couvrir par les acci- « dents du sol plusieurs batteries séparées qu'une seule où toutes « les pièces seraient réunies. Cette seule considération peut engager « à partager l'artillerie de ligne entre les divisions : ce qu'il faut « éviter, c'est de tomber à cet égard dans l'exagération ; et, dans « tous les cas, on doit faire son possible pour que les feux conver- « gent sur des points essentiels de la ligne ennemie, comme sur « une aile que l'on veut écraser, sur un angle saillant qu'on en- « veloppe, sur une batterie qu'il s'agit de démonter, etc.

« L'artillerie légère se porte en avant pour commencer l'action ; « autant qu'elle le peut, elle prend des directions obliques, tant « pour démasquer le front de l'armée que pour prendre d'en- « filade, ou en écharpe, les lignes ennemies. Cette artillerie ne « doit pas craindre de s'aventurer ; l'audace est une des princi- « pales qualités des chefs qui la commandent ; sa légèreté lui per- « met d'échapper aux poursuites. Ordinairement accompagnée de « quelques escadrons qui la protègent, elle voltige sur les flancs « de l'ennemi, s'avance, se retire, reste peu à la même place, afin « d'éviter les coups qu'on lui adresse, profite de tous les emplace- « ments favorables pour faire quelques salves de ses pièces. »

Dans ces excellentes instructions, il n'y a pas un mot, on le voit, pour recommander le duel d'artillerie de précision qui préoccupe tant les techniciens dont nous parlons, et cependant quand notre vénérable général écrivait son cours de tactique, universelle-

ment apprécié aujourd'hui encore, on connaissait déjà le tir à la cible.

Rocquancourt, dans son 4^e volume d'art militaire, 33^e leçon, dit de son côté : « Il est de règle de diriger l'artillerie contre les « troupes, et cette règle n'admet d'exception que dans deux cas : « ou lorsque le feu de l'ennemi devient si meurtrier que vos troupes ne peuvent exécuter ce qu'on leur commande, ou lorsque « votre propre batterie court le risque d'être démontée. En cela « nous disons ce qui devrait être. Mais qu'arrive-t-il en réalité? « Que les officiers d'artillerie, tantôt par amour-propre, tantôt à « la demande des troupes, veulent éteindre, aux yeux de celles-ci, « les feux qui les foudroient. Et de là beaucoup de pertes inutiles « en hommes et en munitions. »

Ainsi le vice dont nous nous plaignons provoquait déjà les justes plaintes de Rocquancourt, il y a 30 ans, et depuis lors il n'a fait que s'accroître par le fait du rayé, sans avoir plus de motif.

Enfin Jomini dit aussi dans son *Précis de l'art de la guerre* : « L'artillerie de toute espèce employée dans les batailles ne doit « jamais oublier que sa principale destination est de foudroyer les « troupes ennemies et non de répondre à leurs batteries. Cependant, comme il est bon de ne pas laisser le champ libre à « l'action du canon ennemi, il est utile de le combattre pour attirer « son feu : on peut destiner à cela un tiers des pièces disponibles ; mais les deux tiers au moins doivent être dirigés sur la « cavalerie et l'infanterie. »

Que pourrions-nous ajouter, sans risquer de les affaiblir, à ces paroles trop oubliées des maîtres, et qui n'ont fait qu'augmenter de poids par le perfectionnement des feux ?

Même au point de vue erroné que l'artillerie ait toujours à se mesurer contre l'artillerie ennemie, ou dans les cas spéciaux où les circonstances l'exigeraient, la proportion de lisse et de rayé de campagne que nous demandons répondrait à toutes les exigences. Si l'on doit rester à grande distance on prendra le rayé ; si l'on peut s'approcher à couvert on enverra soit de la cavalerie et des tirailleurs sur les flancs, soit une batterie lisse de front ; celle-ci à 400 pas, avec ses boulets et sa mitraille, mettra promptement en retraite un nombre double de pièces rayées.

Il est vrai que certains artilleurs justifient la destruction du lisse en disant que « la mitraille n'a pas une utilité aussi réelle qu'on l'a prétendu. » La découverte, quoique tardive, a son prix peut-être au polygone, ou dans un siège ; mais en campagne la vieille boîte à mitraille, malgré le dédain des novateurs, aurait encore tout le sien. Et si l'argument est vrai, pourquoi fait-on tant d'efforts aujourd'hui, et en tant d'endroits divers, pour se procurer la meilleure *mitrailleuse*? autre amusette américaine qui peut avoir sa

valeur comme engin de position, mais qui en a fort peu comme pièce de campagne, ⁽¹⁾ et qui ne saurait nullement combler la lacune que l'engouement exclusif du rayé et le fiasco déjà reconnu du schrappnell ont introduite dans le matériel de bataille.

En raison de l'importance dans l'avenir de cette question, qui est une question de tactique autant que d'organisation et de budget, nos lecteurs voudront bien nous pardonner de les y avoir retenus aussi longtemps. Pour la première fois deux armées, celles de l'Italie et de l'Autriche, entraient en ligne avec des bouches à feu toutes rayées, et il valait la peine de se rendre compte de cette apparition et de ses conséquences. Les choses n'en ont pas été beaucoup plus mal sans doute. On peut se servir et l'on s'est servi en effet de l'artillerie rayée à peu près comme de la lisse; mais alors on n'a plus les sûrs avantages pratiques de l'ancien lisse, et le progrès dont on a fait tant de bruit est plutôt une complication et une reculade. ⁽²⁾

Il n'y a probablement pas de musique militaire au monde qui puisse se mesurer avec celle de la gendarmerie de la garde impériale française; mais pour diriger un régiment de tirailleurs devant l'ennemi une quinzaine de simples clairons lui sera bien supérieure. La différence entre le rayé et le lisse de campagne est du même ordre.

Puisque nous en sommes aux objections, nous ne terminerons pas sans répondre à quelques autres encore, ni sans enregistrer diverses rectifications provoquées par notre premier volume.

Un journal de Berne, les *Etats-Unis d'Europe*, organe du congrès de la paix, et qui remplit sa difficile mission avec une chaleur et une élévation de vues que nous sommes les premiers à honorer, nous soupçonne de pencher pour les armées permanentes plutôt que pour les armées de milices et de landwehr. Nous ne craignons point de dissiper tous ses doutes, en lui disant qu'en effet nous croyons à la supériorité des gens qui savent leur métier ou leur art sur ceux qui ne le savent qu'à moitié ou pas du tout. Quelque opinion qu'on puisse avoir, au point de vue politique, des armées permanentes et de l'abus qu'en peut faire tel gouvernement contre son peuple ou contre des peuples voisins, il n'en est pas moins vrai

(1) Au moins celle dite Gatling, à revolver.

(2) A l'occasion de l'artillerie de la campagne de Bohême la brochure citée plus haut de M. le prince de Joinville fait en outre la remarque suivante « Sur un « seul point l'armée prussienne s'est trouvée notoirement inférieure. Son artillerie « n'a pas répondu à ce qu'on attendait d'elle. Ses canons d'acier à chargement com- « pliqué par la culasse n'ont pu soutenir la comparaison avec l'artillerie autri- « chienne, dont les canons et les projectiles sont identiques aux nôtres (système « français, et suisse de 4 liv., soit à ailette); mais ce désavantage isolé, quelque « grave qu'il fût, ne suffisait pas à faire perdre aux Prussiens la supériorité que « leur assuraient, etc. » (page 47).

qu'au point de vue militaire, — et les armées, pensons-nous, ont essentiellement un but militaire — elles répondent le mieux aux exigences de plus en plus grandes de la guerre et des conditions ordinaires de la victoire ; nous osons penser, par exemple, qu'il y a plus de force effective dans la garde royale prussienne que dans un nombre au moins triple ou quadruple de landwehrs.

Cela ne veut pas dire que la règle soit sans exception, et en particulier nous estimons que la Suisse, pays républicain et fédératif, neutre et au centre de l'équilibre européen, ayant plus souvent à monter la garde qu'à donner l'assaut, et prétendant à défendre ses libres foyers plutôt qu'à jouer un rôle actif au dehors, est plus forte en réalité avec son armée milicienne et territoriale qu'avec l'armée permanente qui correspondrait au même budget — lequel budget, par parenthèse, est au moins dix fois plus élevé, si l'on tient compte des dépenses accessoires et des faux-frais particuliers, que celui qui a été indiqué au congrès de la paix.

Du reste si nous sympathisons vivement avec les courageux efforts du journal de Berne pour amener au plus tôt le règne de la paix universelle, qu'il nous pardonne de ne pas croire, comme lui, que le meilleur moyen à cet effet soit de remplacer les bonnes et petites armées par de mauvaises et d'autant plus nombreuses. Les germes de dissensions entre nations subsisteraient encore ; elles éclateraient tôt ou tard en hostilités ouvertes ; et dans ce cas la guerre n'en serait que plus sanglante, plus dévastatrice, plus prolongée, plus générale ; et l'on aurait, en fait, un retour vers la barbarie, dont on ne sortirait qu'en revenant peu à peu à ce qui existe aujourd'hui, ou plutôt à ce qui existait hier, soit aux armées permanentes restreintes, qui sont une des vraies conquêtes des sociétés civilisées.

La voie la meilleure et la plus pratique vers l'amointrissement des maux de la guerre nous paraît avoir été ouverte par les traités de Vienne et de Londres, qui ont neutralisé certains territoires, entr'autres la Suisse et la Belgique ; par les articles du traité de Paris de 1856 sur les droits navals des neutres ; par la convention de Genève de 1864 sur la neutralisation des services sanitaires, si l'on y mettait plus de sérieux et moins d'étalage. Diverses extensions que comporteraient ces excellentes prémisses seraient toutes logiques et naturelles. Que les zones des neutres, par exemple, soient étendues. Qu'il soit interdit aussi, comme on l'a proposé déjà, d'endommager les grands viaducs de chemins de fer, ainsi que les phares, les ports, les monuments, d'ouvrir les hostilités avant une sommation préalable de 8 à 10 jours, de prélever des contributions de guerre illimitées, d'entraver sans nécessité les communications ordinaires de postes, de télégraphes, de trains, de navigation, et surtout qu'on constitue une sorte d'arbitrage su-

prême contre les atteintes à ce code élargi du droit des gens, et l'on avancera plus réellement le règne de la paix universelle qu'en s'égarant dans de sentimentales utopies à la suite du bon Bernardin de St.-Pierre.

M. le général Sirtori, commandant de la 5^e division italienne, 1^{er} corps d'armée, a réclamé par une lettre adressée au journal *l'Italia militare*, contre les motifs que nous avons attribués ⁽¹⁾ à son ordre de retraite au-delà du Mincio, dans l'après-midi de la bataille de Custoza.

« Sans vouloir entrer maintenant, dit entr'autres l'honorable général, dans une polémique à laquelle je ne me sens guère l'esprit dispos, que *l'Italia militare* et le colonel Lecomte me permettent de n'accepter comme exacts ni l'un ni l'autre des jugements sus-indiqués.

« J'ai la conscience que l'ordre donné par moi de repasser le Mincio ne fut pas l'effet d'un moment de faiblesse, mais bien d'un jugement formé avec le plus grand sang-froid et dicté par les raisons les plus évidentes de tactique et de prudence.

« Comme qu'on veuille juger cet ordre, il ne peut être considéré en aucun façon comme une *autre cause des résultats malheureux de l'action* de cette infortunée journée, puisque l'ordre fut donné quand l'action était finie et la journée irrémisiblement perdue.

« En mettant le Mincio entre l'ennemi et les troupes j'eus deux buts : 1^o empêcher que l'ennemi ne passât le Mincio à la suite de nos troupes en désordre, ce qui eût été fort possible si nous avions été attaqués et serrés avec vigueur. 2^o Rallier, reposer et ranimer les troupes extrêmement fatiguées et si dispersées que déjà les 4/5 étaient de l'autre côté du Mincio avant que j'eusse ordonné le passage.

« Soit donc que j'eusse voulu tenir la défensive ou reprendre l'offensive le jour suivant, l'ordre donné par moi était non-seulement de la plus évidente utilité, mais d'une nécessité absolue. »

Nous n'avons rien à opposer à cette assertion de M. le général Sirtori, mieux au courant des faits que nous n'avions pu l'être, et c'est avec plaisir que nous l'enregistrons en rectification de nos suppositions sur les motifs de ce passage du Mincio que nous avons trouvé trop hâtif. Du moment que les quatre cinquièmes des troupes étaient déjà sur la rive droite, le général ne pouvait pas en effet rester seul avec le reste sur la rive gauche. — Nous lui ferons remarquer en outre que nous ne l'avons pas accusé d'avoir été par là une autre cause des résultats malheureux de l'action, ce qui

(1) 1^{er} volume, page 298.

n'aurait pas eu de sens, mais d'avoir « *aggravé* ces résultats malheureux en contribuant à changer un simple échec en une retraite démoralisante » ce qui est fort différent.

Une autre feuille militaire de Florence, l'*Esercito*, relève deux inexactitudes de notre récit de la bataille de Custoza, que nous ne pouvons également qu'accueillir avec gratitude, dans l'intérêt de la vérité historique. « La première, dit ce journal, est dans la mention que le général Lamarmora aurait fait dire au général della Rocca, le matin du 24 juin, de « tenir ferme contre les détachements autrichiens avec un petit nombre de ses troupes et « d'envoyer tout le reste vers Custoza. » Nous ne croyons pas la chose exacte, car elle n'est pas indiquée dans le rapport officiel, et si elle était vraie le général della Rocca aurait été sans doute appelé à rendre compte d'une telle désobéissance. Il résulte au contraire de renseignements authentiques que le général Lamarmora ordonna personnellement et à plusieurs reprises de tenir fortement Villafranca, parce qu'il craignait que d'un moment à l'autre les efforts ennemis ne se dirigeassent sur ce point. — La seconde inexactitude est que le général Lamarmora ne se porta pas directement de Custoza à Goito; mais bien à Valeggio, où il reconnut le fâcheux état des choses et ordonna de résister le plus possible; mais cette erreur remonte au rapport officiel lui-même qui l'a commise. »

Laissant de côté diverses critiques moins bienveillantes, faites d'autre part sur divers chapitres de notre premier volume, il en est une cependant que nous ne pouvons passer sous silence, quoiqu'elle sorte du domaine purement militaire, et à laquelle nous consacrerons quelques mots pour terminer.

On nous a reproché la prétendue contradiction politique de pencher pour l'unité italienne, tandis que nous serions contre l'unité allemande, et on a cherché à inférer de là que nous cédions à des sympathies et à des antipathies qui compromettent la neutralité que devrait toujours garder un écrit militaire.

Nous ne nous attendions guère à un tel reproche, et aux yeux des personnes qui auront daigné prendre la peine de lire notre ouvrage en entier, nous n'avons sans doute pas besoin de nous en justifier. Aussi n'est-ce pas à elles que s'adressent ces lignes, mais à celles qui prétendent juger de l'ensemble sur quelques pages seulement.

Nous n'avons touché, disons-le tout d'abord, aux questions politiques que pour autant qu'elles devaient éclairer les événements militaires, et si nous ne nous sommes préoccupé ni de proclamer ni de masquer des opinions en la matière, nous n'avons guère pensé non plus à servir des intérêts ou des calculs quelconques, bien moins encore à faire une exposition de principes

dirigeants susceptible de provoquer l'approbation ou le blâme. — Si d'autres s'en sont inquiétés à notre place et ont cherché dans notre livre ce que nous n'avons nullement eu l'intention d'y mettre, ils ont simplement fait fausse route ; ils ne nous entraîneront pas sur leurs traces.

Quels que puissent être nos sentiments et nos opinions politiques, nous nous flattons qu'ils ne sauraient influencer en rien nos appréciations militaires et notre profond désir d'être surtout impartial. Que nous soyons donc ou pas pour l'unité allemande ou pour l'unité italienne, c'est bien indifférent à la manière dont nous rapportons et critiquons parfois telle bataille ou tel combat.

Après cela, s'il était vrai que nous penchassions pour l'Italie et contre la Prusse, notre partage si inégal entre ces deux alliés ne ferait que fournir une nouvelle garantie de notre complète impartialité.

Puisque nous abordons ce terrain, et sans vouloir entrer dans le grand problème de la constitution des Etats, nous n'avons du reste pas à cacher que nous ne plaidons pas plus, en principe, pour l'unité italienne que pour l'unité allemande. Ni l'un ni l'autre de ces pays ne nous paraissent revêtir les conditions ou éprouver les besoins réels d'un organisme unitaire. Mais nous avons toujours souhaité et nous souhaitons encore à l'Italie la force suffisante pour lui permettre de s'émanciper des bayonnettes étrangères et de vivre d'une vie propre entre ses deux puissants voisins. Quand son indépendance sera complète et sûre, nous ne pourrions que lui souhaiter aussi la décentralisation que bon nombre d'éminents patriotes italiens lui recommandent déjà maintenant.

Quant à l'Allemagne, à la fois la plus peuplée nation de l'Europe, la plus également condensée, la plus largement éclairée et la plus savante, la mieux placée géographiquement, dont toutes les traditions et toutes les gloires reposent sur une constante diffusion de lumières et d'activité intellectuelle et économique, pourquoi en vérité lui souhaiterions-nous une unité dont elle n'a que faire, sauf peut-être pour aider à la destruction de ses libertés et de celles de ses voisins ?

Autant l'unité, qui augmente certainement la force militaire d'un pays, mais au détriment de la vie et des libertés locales, pouvait être et peut encore être utile à l'Italie, en quête de son indépendance nationale, autant elle serait nuisible à l'Allemagne, complètement indépendante et assez puissante sans cela. L'unité ne ferait que gêner le développement intérieur des divers groupes d'intérêts germaniques, sans leur donner un atôme de garantie de plus contre l'extérieur, dont ils n'eurent jamais rien à redouter, tant que, comme depuis un demi-siècle, ils ont été quelque peu unis entr'eux.

Sous la constitution de 1815, l'Allemagne a pu faire tout ce qu'elle a voulu, même contribuer indirectement à l'asservissement de la Pologne, de la Hongrie, de l'Italie ; elle put arrêter la France en 1859 sur le Mincio, envahir le Danemark en 1848 et 1849, le déchirer en 1864, essayer de se réorganiser et se bouleverser à son gré de 1848 à 1850, revenir depuis lors à la charge chaque année, y compris l'an 1866, sans que personne se soit mêlé de ses affaires. Que peut-elle désirer de plus ? Quel pays au monde, sauf les Etats-Unis, est réellement plus libre, plus respecté de l'étranger ? A quoi bon une plus grande force ? Qu'elle dise au moins l'usage qu'elle compterait en faire, afin qu'on puisse préalablement peser les avantages qui s'y attacheraient en regard des nombreux inconvénients qu'elle entraîne.

Quelques améliorations conformes à la marche du temps pouvaient sans doute être avantageusement apportées au lien fédéral de 1815 ; on devait tenir compte des nouveaux rapports industriels et commerciaux, des facilités et des besoins de communications intérieures et extérieures, surtout fonder une marine et des colonies germaniques. Toutes choses aisément réalisables dans les termes de l'ancienne alliance, c'eût été là un vrai et bon progrès pour la fédération allemande, et auquel nous eussions applaudi de tout cœur ; tandis que l'unitarisme, soit prussien, soit autrichien, soit autre, dépasse de beaucoup la mesure du nécessaire sans amener les bienfaits souhaités, et n'apparaît à tous égards que comme un recul de civilisation pour ce grand et noble pays.

Telle est notre sincère manière de voir, et c'est par cette raison qu'il a pu nous échapper parfois l'expression des vives sympathies que nous vouons aux malheureux états secondaires de l'Allemagne, à ces états si intéressants, si cultivés, si avancés, si prospères de Hanovre, des Hesses, ⁽¹⁾ de Nassau, de Francfort, déjà supprimés, comme à ceux de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe, de Bade en triste voie de l'être.

Mais, nous le répétons, ces sentiments-là n'ont rien à démêler avec nos appréciations militaires, que nous croyons avoir exclusivement basées sur les règles et sur les principes fondamentaux de l'art de la guerre, notre première et principale préoccupation.

(1) Il ne vaut déjà plus la peine de faire une exception pour la Hesse-Darmstadt, ni une catégorie spéciale pour les petits états de la prétendue Confédération du nord.

